



COMMUNIQUE DE PRESSE N°5

Formulation du Compact II : une mission de démarrage de la 4^e phase à Ouagadougou

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, 15 octobre 2018/ -- L'Unité de coordination de la formulation du second compact du Burkina Faso (UCF-Burkina) est heureuse de vous informer que le Comité d'investissement du MCC, à travers le mémorandum d'évaluation des Propositions de projets (PPAM), a effectivement donné son accord pour la suite du processus, à savoir la 4^e phase. De juin à septembre 2018, l'UCF-Burkina et ses homologues du MCC ont mené les activités préparatoires (missions, rencontres, sorties de terrain...) à cette quatrième phase.

En ce mois d'octobre 2018, une importante mission du MCC est à Ouagadougou pour le lancement officiel de la 4^e et dernière phase du processus de formulation du second compact qui prendra fin en septembre 2019. On peut donc dire que le processus de formulation du compact se poursuit bien.

Démarrage de la phase 4 du 15 au 20 octobre 2018

Une mission du MCC, forte de plus d'une dizaine d'experts et conduite par le directeur pays, Mike Simsik, séjourne à Ouagadougou dans le cadre du processus de formulation du second compact du Burkina Faso.

Une semaine durant, du 15 au 20 octobre 2018, les experts de l'UCF-Burkina et du MCC procéderont, au cours d'un atelier de travail, au lancement de la quatrième (et dernière) phase du processus de formulation du second compact. Cette phase, appelée « développement du programme » porte sur les études de faisabilité des trois projets que le Burkina a soumis au MCC et prendra fin en septembre 2019.

Des rencontres seront également organisées avec des partenaires techniques du secteur de l'énergie pour mieux coordonner les interventions pour plus d'efficacité et d'efficience.

Les activités préparatoires de la phase 4 se sont poursuivies en août et septembre 2018

Les mois d'août et septembre 2018 ont vu la poursuite de missions de consultants et de responsables du MCC pour la préparation de la phase 4. Ainsi, nous avons reçu les missions suivantes :

- **Mission des consultants du volet infrastructures du 13 au 22 août 2018** : cette mission, conduite par Ronnie Murphy, Expert en Transport d'énergie et Yves Pleau, Expert en Production et en Distribution d'énergie chez le Consultant TetraTech, s'inscrit toujours dans le cadre des activités de Due Diligence (vérifications nécessaires) avec un accent particulier sur la présentation des projets de TDR pour les études de faisabilité des projets soumis au MCC.

Elle s'est focalisée sur les questions résiduelles telles que le processus d'acquisition des terrains, la mise en cohérence des interventions des différents partenaires dans le secteur de l'énergie. Les activités principales menées au cours de cette troisième mission ont consisté essentiellement en des séances de travail avec les parties prenantes (TDR des études de faisabilité). La mission a eu des séances de travail avec les coordonnateurs des projets PASEL, PERREL, PEPU qui sont tous des projets portés par la SONABEL avec le concours financier respectif de la Banque Mondiale, de la BID et de la BAD. Elle a, en outre, rencontré la Direction Générale des Impôts (précisément la Direction du cadastre et la Direction des affaires domaniales et foncières) et l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

En termes de résultats atteints, on peut noter la prise en compte des amendements de l'UCF-Burkina sur les projets de TDR et une meilleure appropriation desdits TDR par l'équipe. Des questions spécifiques

telles que l'horizon des études et de vérification de la fiabilité des ouvrages notamment les lignes de transport ont été discutées.

- **Mission des consultants du volet institutionnel du 27 août au 05 septembre** : cette mission comprenait André Larocque, Analyse financier et expert des questions institutionnelles et réglementaires (Chef de mission), Jean Jaurus (Expert IPP) et Yves Muyange, Expert des questions institutionnelles du secteur de l'Energie chez le Consultant TetraTech. Elle avait pour objectif de préparer l'élaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant devant conduire le processus d'élaboration de la Feuille de route pour la transformation du secteur de l'électricité.

Dans ce cadre, le consultant a rencontré tous les acteurs institutionnels du secteur de l'énergie (y compris ceux intervenant dans le processus de contractualisation avec les IPP) pour des échanges sur les enjeux et les défis afin de recueillir les besoins, discuter des problèmes rencontrés et défis auxquels ils doivent faire face.

- **Mission du directeur pays du MCC, de la Directrice adjointe ainsi que des chefs des départements Energie et Secteur Privé du MCC du 16 au 23 septembre 2018** ; cette mission de haut niveau était forte de 4 membres : Mike Simsik, directeur pays du MCC (Country team leader), Fathma Jalloh, directrice adjointe, Sam Kwon (chef du département Energie) et Alex Dixon (chef du département Secteur Privé).

Elle avait pour objectif, d'une part, de partager avec l'UCF-Burkina les premières appréciations du Comité d'investissement du MCC sur les projets proposés et, d'autre part, d'obtenir l'engagement et l'accompagnement des autorités et des parties prenantes à la formulation du compact pour la mise en œuvre de la 4^e phase du processus portant sur le développement des projets.

Le Comité d'investissement du MCC, à travers le memorandum d'évaluation des Propositions de projets (PPAM), a effectivement donné son accord pour la suite du processus, à savoir la 4^e phase.

Cette 4^e phase, qui démarre en octobre 2018, comprend deux grands volets :

- les études de faisabilité technique, environnementale, de genre et sociale pour la réalisation des infrastructures,
- l'élaboration de la Feuille de route pour les nécessaires réformes à réaliser pour la viabilité et l'efficacité du secteur de l'électricité (solvabilité de la SONABEL, effectivité de l'engagement du secteur privé dans la production de l'électricité, clarification des rôles et responsabilités des acteurs institutionnels...).

La mission d'octobre 2018 lancera la 4^e phase, qui est la dernière du processus de formulation du second compact, et finalisera les TDR pour le démarrage effectif des études de faisabilité et la définition des contenus des réformes. L'UCF compte sur votre mobilisation effective, comme par le passé, au succès de cette phase.

L'UCF-Burkina,

formuler un compact de qualité, participatif et inclusif dans des délais satisfaisants !

Contact presse

Isabelle TIENDREBEOGO

Email : isabelle_taps@yahoo.fr

Tél. : (226) 25 49 75 75

Cel. : (226) 70 21 93 02